

Manger avec ses mains en EHPAD, c'est permis !



La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de Seine-et-Marne finance des ateliers autour de la nutrition depuis 2018. Voici un retour sur l'atelier de juillet 2021 à l'EHPAD La Caravelle à Saint-Souplets . Le concept était simple et ludique : un atelier en manger-mains avec 13 personnes (dont 4 hommes !).

Au menu de cet atelier « *manger avec les mains* » : des gaufres au chocolat et fruits, des fraises au chocolat blanc et amandes et une sangria (sans alcool) ! Un atelier qui a été apprécié avec un taux de satisfaction de 100% (dont 62% de très satisfait). La plus belle récompense, ce sont ces beaux commentaires « *J'ai l'impression de retourner en enfance* », « *c'était très bon* ».

Le Département accompagne ces ateliers, n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Voici les dates des prochains ateliers :

- **Samedi 11 septembre** de 10h à 12h30 : Disco Soupe à Le Châtelet en Brie
- **Mardi 14 septembre** de 9h à 12h : atelier de cuisine à Saint Germain Laval « mille et une épice »
- **Jeudi 23 septembre** de 15h à 17h : atelier de cuisine en partenariat avec Le Château du Poitou « une pause fruitée »
- **Jeudi 7 octobre** de 10h à 12h : visite de ferme en partenariat avec Villeparisis
- **Samedi 9 octobre** de 10h à 12h30 (horaire à confirmer) : atelier de cuisine en partenariat avec Villeparisis
- **Mercredi 13 octobre** de 15h à 17h : atelier de cuisine en partenariat avec Le Château du Poitou « à la découverte des légumineuses »
- **Jeudi 14 octobre** de 10h à 12h30 (horaire à confirmer) : atelier de cuisine à Combs-la-Ville

Ce retour positif s'explique car notre dispositif départemental en direction des personnes âgées de plus de 60 ans sans conditions de girage et/ou de ressource, construit avec le service "Merci Julie", s'inscrit dans une démarche globale et cohérente sur tout le territoire de la Seine-et-Marne en lien de proximité avec les PAT, les MDS et les CCAS.

Lors des interventions à domicile des ergothérapeutes de Merci Julie, un diagnostic ergothérapeutique est établi et des essais d'aides techniques, in situ, sont systématiquement proposés aux personnes âgées. Ce sont des évaluations sur mesure qui permettent de répondre à chaque besoin en fonction de la situation de la personne.

En fonction de l'évaluation des besoins de la personne, une large gamme d'aides techniques (pince, ouvre boîte électrique, détecteur de présence, brosse ergonomique, shower sandale, enfile chaussettes, barres de lit...) financée par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie 77, peut être laissée à la disposition des bénéficiaires seine-et-marnais, et ce sans reste à charge !

Il s'agit d'une innovation de notre dispositif départemental qui s'inscrit dans les recommandations au Rapport Denormandie-Chevalier qui indique le besoin d'une réforme structurelle indispensable, liée à l'accès des aides techniques pour préserver l'autonomie !

En 2021, le dispositif se complète avec une offre spécialisée dans le domaine de la basse vision.